

ARRÊTÉ N° 05320170816683

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Mayenne,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations

Article 2 :

M. le Président du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Mayenne

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à CHANGE le 16 août 2017

Visé Le : 17 août 2017

Monsieur Roger GUEDON
Président du Centre de gestion

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V05317088754001	Attaché	CHARGE DE COMMUNICATION Plus de détail	Fin de contrat sur emploi permanent	35h00	COMMUNAUTE COM DU MONT DES AVALOIRS 53140 PRE EN PAIL	08/08/2017	12/10/2017
V05317089189001	Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe Attaché	chargé-e de mission transformations et efficacité opérationnelle Plus de détail	Mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE 53014 LAVAL	10/08/2017	01/10/2017
V05317089195001	Adjoint technique territorial	ADJOINT TECHNIQUE Plus de détail	Création d'un emploi	28h00	SIVOS BOUERE - SAINT BRICE 53290 BOUERE	10/08/2017	01/09/2017